



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

SLTC



Procès-Verbal du Conseil de l'École Doctorale SLTC

Mardi 9 juin 2020

Ordre du jour :

1. Approbation du PV des Conseils du 10/09/19 et du 26/03/20
2. Calendrier des contrats doctoraux
3. Prix de thèse 2020
4. Règlement intérieur
5. État du budget
6. Questions diverses

Membres présents : Cécile BERTRAND-DAGENBACH, Sabrina SCHWARTZ, Anne-Marie CHABROLLE-CERRETINI, Philippe NABONNAND, Marie-Laurence KNITTEL, Sylvie JOYE, Jean-Michel PEREZ, Thomas RABEYRON, Christian BASTIEN, Benoît BOLMONT, Lionel JACQUOT, Fabienne LEMETAYER, Marie-Noëlle DIVERCHY, Mohamed BENZEMRANE, Mélissa MELO, Iris CHIPAUX, Clémentine RESVE, Adrien GOBLOT, Frédérique PEGUIRON, Marie-Laurence KIEFFER, Patrick MENU

Représentants des doctoraux :

Nous avons accueilli deux nouveaux doctorants au sein du conseil : Madame Iris Chipaux (2LPN) et Monsieur Mohamed Benzemrane (HISCANT-MA)

Récapitulatif des représentants des doctorants au conseil de l'ED

Titulaires :

- Melissa Melo
- Iris Chipaux
- Mohamed Benzemrane

Suppléants :

- Clémentine Resve
- Marie-Noëlle Diverchy-Gadd

Il y a 4 postes de titulaires et 4 postes de suppléants au conseil de l'ED, il reste donc 1 poste de titulaire et 2 postes de suppléants à pourvoir. Il y aura prochainement les élections des représentants des doctorants au CLED, il y a 1 poste de titulaire et 1 poste de suppléant à pourvoir.

Soutenances : Les doctorants qui soutiennent avant le 1^{er} mars 2021 doivent se réinscrire mais n'auront pas de frais d'inscription à régler, il n'y aura que la CVEC.

Le CSI devra quand même être réalisé.

Prolongation des contrats doctoraux : La prolongation ne concerne que les contrats doctoraux s'achevant entre le 1^{er} mars 2020 et le 1^{er} mars 2021.

Nous n'avons pour le moment aucune précision du ministère.

HCERES : Le processus va être lancé et tout devrait être déposé pour mai/juin 2021.

Les prochains G8 et CLED ainsi que le conseil seront très occupés par l'HCERES.

La Journée Doctorale Grand-Est en Sciences Humaines et Sociales, prévue le 28 avril 2020, est reportée au 2 février 2021 à Reims.

1) Approbation des PV des Conseils du 10/09/19 et du 26/03/20

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité, moins 1 abstention, par les membres présents.

2) Calendrier des contrats doctoraux

Audition à distance le 8 juillet, il y a 17 candidats et des choix devront être faits car il ne sera pas possible d'auditionner tous les candidats.

Le nouveau calendrier ci-dessous a été voté par mail :

Jeudi 30 avril	Transmission des sujets prioritaires à l'ED (maximum 2 par laboratoire)
Lundi 4 mai	Mise en ligne des sujets prioritaires sur le site de l'ED et sur « adum »
Mardi 2 juin	Retour des dossiers des candidats à l'ED
Vendredi 5 juin	Répartition des dossiers entre les experts
Lundi 22 juin	Retour des expertises
Jeudi 25 juin	Examen des dossiers par le jury et sélection des candidats retenus pour une audition
Mercredi 8 juillet	Auditions des candidats retenus

Il y a cette année 1 contrat attribué par le pôle TELL à l'HISCANT-MA et 6 contrats attribués par le pôle CLCS.

La procédure d'attribution des contrats doctoraux sera revue pour l'année prochaine.

Actuellement, ce sont les pôles scientifiques qui attribuent les contrats aux écoles doctorales et les laboratoires transmettent à l'école doctorale les sujets de thèse prioritaires. Les candidats doivent être inscrits depuis moins d'un an. Les candidats doivent avoir un avis favorable du directeur de thèse et du directeur de laboratoire. Un candidat ne peut pas se présenter sans être passé par le laboratoire.

3) Prix de thèse 2020

Chaque année, les écoles doctorales sont sollicitées pour faire remonter des candidatures au prix de thèse établissement de l'Université de Lorraine. Les candidats doivent avoir soutenu leur thèse entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020.

Le Bureau s'est réuni le 5 juin 2020 pour examiner les 5 candidatures et son souhait est de retenir la candidature de Madame Julie Primerano (2L2S) , dont le sujet de thèse est ***Quand les rapports sociaux de classes prennent corps : catégorisations et expériences des «cancers du travail» en Lorraine.***

La candidature de madame Primerano a retenu l'attention pour les raisons suivantes :

- Thèse faite en 4 ans avec financement de l'INCA
- Rapport de soutenance de qualité
- Publication de 3 articles dans des revues internationales ACL
- Codirection d'un ouvrage et six communications
- Contrat post-doctoral avec l'INRS

Le choix de Madame Julie Primerano pour le prix de thèse 2020 est approuvé par le conseil à l'unanimité.

4) Règlement intérieur

Suite aux réunions du G8 et du CLED, il a été indiqué que chaque école doctorale doit avoir un règlement intérieur. La Maison du Doctorat va rédiger un règlement intérieur commun pour toutes les écoles doctorales et les écoles doctorales devront rédiger un règlement intérieur propre à l'ED.

BIOSE et HNFB ont déjà un règlement intérieur sur leur site internet.

Le règlement intérieur devait être transmis pour le 2 juin, mais il n'est pas prêt. Il sera soumis au bureau, puis aux membres du conseil en vue d'une validation en septembre.

5) Taux d'encadrement des thèses

Suite à une réunion entre les 3 directeurs d'écoles doctorales SHS et Clotilde Boulanger, il a été indiqué que le taux d'encadrement des thèses devait être revu à la baisse car actuellement il est possible d'encadrer 10 doctorants à 100% ou 20 doctorants à 50%, ce qui est excessif pour un encadrement de qualité. Il est demandé :

- 8 doctorants maximum en encadrement seul/HDR
- 10 doctorants maximum en co-encadrement/HDR

Vote à l'unanimité.

Il a été demandé de transmettre une demande de souplesse relative au co-encadrement d'une thèse par un membre non HDR et de passer de 3 à 4 ACT, afin de faciliter l'encadrement de thèses portant sur des thématiques et d'inciter les personnes à passer l'HDR.

Cécile s'occupe de transmettre cette demande à Clotilde Boulanger.

6) État du budget

Aide à la mobilité : 9 984 euros

Aide au financement des jurys de thèse : 1 500 euros

Aide à l'impression des thèses : 100 euros

Aide à l'organisation d'événements pour les doctorants : 500 euros

Actions et gestion courante de l'ED : 523,40 euros

Fonctionnement consommé : 12 607,40 euros

Fonctionnement disponible : 24 872,60 euros

Un échange a lieu sur ce qu'il serait possible de réaliser avec le budget de l'ED

- Don association
- Subvention à l'association Par(ent)thèse pour mise en place de projets scientifiques
- Don pour doctorants en précarité (ordinateurs, connexion internet, carte SIM, carte d'impression ...)

Un mail sera transmis à tous les laboratoires, afin de faire remonter les demandes des doctorants avant le conseil de septembre 2020, mais il faut tout d'abord attendre un retour de l'établissement car le budget de l'ED pourrait être impacté afin de contribuer aux dépenses de masse salariale.

7) Questions diverses

Un membre du conseil considère que le ton des mails envoyés aux doctorants par les services doctoraux est pour le moins déplacé et souhaite que soit transmise sa demande que les messages adressés aux doctorants le soient sur un ton correct et courtois. Il est aussi demandé que les encadrants soient mis en copie des mails envoyés aux doctorants, lorsqu'ils sont aussi concernés.

Un échange a lieu concernant le comité de suivi, très lourd et exigeant beaucoup de temps. Le formulaire étant commun à toutes les ED, il n'est pas possible de l'alléger ni de repousser la date de retour car le rapport du comité de suivi est nécessaire pour la demande de réinscription. L'ED SLTC a fusionné le rapport d'étape et le rapport du comité de suivi en un document afin de diminuer le nombre de documents à rendre par les doctorants lors de leur réinscription. Plusieurs membres du conseil sont d'avis qu'il faudrait changer de regard sur le CSI car celui-ci est un moment d'échange mis en place pour accompagner l'avancement de la thèse, et non pour évaluer le doctorant et pour tenter, le cas échéant, de remédier aux relations entre les doctorants et leurs directeurs.

Le prochain conseil est prévu en septembre 2020.